

« L'enseignement laïque du fait religieux à l'école de la République »

Colloque

Comité laïcité République en partenariat avec Marianne

Le discours du Président de la République prononcé le 9 avril devant les évêques de France pose de nombreuses questions sur la conception, à la tête de l'État, de la laïcité et de la place des religions dans les sphères publique et politique. Dans ce contexte, le Comité Laïcité République et Marianne organisent un colloque à Paris le 24 avril sur « **l'enseignement laïque du fait religieux à l'école de la République** ».

Faut-il enseigner le fait religieux à l'école publique ? Avec quels objectifs et pour répondre à quels besoins ? Quelles seraient les contraintes propres à cet enseignement ? Devrait-il être séparé d'autres disciplines telles que l'histoire ou l'enseignement moral et civique ? Quelles formations spécifiques pour le corps enseignant ? Comment concevoir un enseignement du religieux qui ne soit pas un enseignement religieux ? Serait-ce une rupture vis-à-vis du principe de neutralité et d'objectivité qui prévalent dans l'instruction publique ? Un cléricalisme masqué ?

Afin d'apporter des éclairages sur ces questions fondamentales, le CLR a fait appel à des intervenants reconnus pour leur expertise et leur expérience. La présence notable de **Souâd Ayada**, présidente du Conseil supérieur des programmes de l'Éducation nationale, permettra de mieux connaître les projets et les intentions du ministère sur ce sujet.

Patrick Kessel, président d'honneur du CLR, membre du Conseil des Sages de la Laïcité ainsi que de l'Observatoire de la Laïcité, rappellera le rôle de l'école de la République dans la fabrique du citoyen.

Charles Coutel, directeur de l'Institut d'Étude des faits religieux, auteur de nombreux ouvrages sur l'école, proposera une mise en perspective des concepts en jeu.

Barbara Lefebvre, enseignante en histoire-géographie et co-auteur des *Territoires perdus de la République*, évoquera les problèmes pédagogiques que pose l'enseignement du fait religieux.

Michel Seelig, président du Conseil de l'IUT de Metz, traitera la question au prisme du régime concordataire de l'Alsace-Moselle.

C'est aussi de la formation des maîtres qu'il s'agira de débattre, grâce à l'intervention de **Isabelle de Mecquenem**, professeur à l'Espé de Reims et co-auteur de l'ouvrage *L'enseignement laïque de la morale*.

Le colloque sera introduit par une communication de **Jean-Pierre Sakoun**, président du Comité Laïcité République, sur l'enseignement public, fondé sur la raison et les savoirs.

Mardi 24 avril 2018 – de 17h45 à 21h10

Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris

Entrée par le 5, rue Lobau 75004 Paris

Le programme détaillé sur <http://www.laicite-republique.org/>

Inscription obligatoire par mèl auprès de secretaire-general-clr@laicite-republique.org

En précisant vos nom, prénom, courriel, adresse postale

Date limite des inscriptions : dimanche 22 avril 2018